L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 7 JUILLET 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES—ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi.
Par an, $6; par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $30 net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
DIMANCHE MATIN, 7 JUILLET.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—A 10 heures et demie, sur les lieux, les vins, liqueurs, bouteilles, verres, etc., constituant la buvette de l'Hôtel St-James, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez.

Aussi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain situé dans le Troisième District, au nouveau faubourg Marigny, rue des Français, entre celles Liberté et de la Force, un terrain au bourg Duverger, sur la rive droite du fleuve, face à la rue Jackson, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

Par J. C. Kusec, constable—A midi, à l'entrepôt Great Western, au coin des rues Foucher et Julie, un lot de meubles.

Par Montgomery, Bros. & Co.—A 10 heures, au Great Western Warehouse, au coin des rues Foucher et Julie, des articles de ménage, bouteilles à vin, machine à égrener le coton, etc.

Par S. Guinault.—A 11 heures, à l'encoignure des rues Broad et Dumaine, 13 vaches laitières, un cheval, une charrette et ustensiles d'une vacherie.

Par G. Léaumont, au No. 69 de la rue de Chartres.—Marchandises sèches, habillements, chapeaux, coutellerie, etc.

Par A. Felber, au No. 46 de la rue de Chartres.—Marchandises, habillements, lingerie, chaussures, chapeaux, etc.

Par Haffman & Marks, au No. 38 de la rue de Chartres.—Marchandises sèches et lingerie.

Par Jos. Nelligan, au No. 21 de la rue Bienville.—Houblon et drêche.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

ATTENTION.

☞ Les ventes à l'encan de demain par le shérif comprennent:

1o. A 10 1/2 A. M., sur les lieux, la buvette de l'hôtel St. James, rue des Magasins, entre celles Gravier et Natchez, Premier District.

2o. A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, propriété-sans-lorise, située au bourg Duverger, rive droite du fleuve Mississippi, et un terrain situé rue des Français, entre celles des Libéraux et de la Force, Troisième District.

Pour le détail et les conditions voir aux annonces.

Houblon—Lundi 8 juillet à 11 heures du matin, M. Jos. Neligan, encanteur, vendra au No. 21 de la rue Bienville, entre les rues Chartres et Vieille Levée, de gros lots de houblon, de seigle, d'orge, etc., pour le compte de qui il appartiendra.

Articles de ménage, bouteilles, etc.—Nous appelons l'attention du public sur une vente d'articles de ménage, de bouteilles, de moulin à coton, que MM. Montgomery Fr. & Co., encanteurs, feront lundi 8 du courant à 10 heures du matin, au Great Entrepôt de l'Ouest, au coin des rues Foucher et Julie, pour le compte de qui il appartiendra.

On trouvera la liste des lettres à la deuxième page.

Une autre Séance du Congrès de Juillet.

Nous parlions hier matin de la première séance du Congrès de juillet, nous avons maintenant à parler de la seconde. Cette seconde séance a répondu pleinement et en détail aux promesses de la première. L'une avait été une séance de profession de foi; les menaces y avaient présenté divers bills, annonçant par là même défini ce que le Sud pouvait attendre de cette session extraordinaire. L'autre séance a été un commencement d'exécution, non point que ces bills y aient été discutés et votés, ce qui, comme nous l'avons dit, ne peut être l'œuvre d'une journée, mais parce qu'il a été question, à la Chambre particulièrement, de résolutions indiquant clairement l'esprit ferme et décidé du Congrès. Ainsi il est prouvé pour nous qu'il ne se laissera arrêter par aucune de ces difficultés qu'on veut pas valaîre. La majorité des deux tiers est acquise au parti qui le personnifie. On ne peut plus dire qu'il est divisé, comme toutes les assemblées délibérantes, en majorité et minorité, et que la minorité y possède encore une chance de se produire. Non, dans le Congrès actuel la majorité écrase tout, et cette majorité continue à faire au Sud la même guerre que s'il y restait encore quelque chose à détruire.

C'est la haine, non l'amour de l'humanité, non le noble orgueil des droits de l'homme, qui conduit les délibérations du Congrès et dicte ses mesures. Malheureusement pour le Sud, tout contrepoids est impossible dans une assemblée pareille. D'abord le Sud ne peut s'y faire entendre par ses délégués directs, puisqu'il n'a pas droit à s'y faire représenter; ensuite les influences extérieures n'ont aucune chance d'y pénétrer jamais. Aussi l'opinion publique n'existe pas au capitole de Washington, pas plus qu'elle n'existait en Louisiane lorsque nos législatures se tenaient à Bâton-Rouge. La ville de Washington est aux Etats-Unis ce que le village de Bâton-Rouge était à la Louisiane, c'est-à-dire un lieu sans public, parce qu'il est sans population en rapport avec la grandeur du pays. La minorité y est donc, pieds et mains liés, livrée à ses adversaires; si elle avait un orateur puissant, qu'en ferait-elle? Il lui serait inutile. Les tribunes manqueraient pour l'applaudir et le soutenir, à supposer qu'il eût raison. Il ne peut y avoir de tribunes à Washington, parce qu'il ne peut y avoir de peuple; le peuple y manque, et le peuple nègre qu'on y a fait entrer tout récemment est le peuple du Congrès, le peuple du parti radical, non celui de la nation; et ce peuple nouveau n'a rien de commun avec l'opinion publique.

Si Vergniaud n'eut eu que ce peuple là pour l'écouter à la Convention, il n'aurait pu s'en faire entendre et encore moins s'en faire applaudir la veille de sa chute. L'éloquence de Vergniaud et les applaudissements des tribunes ne le sauvèrent pas, c'est vrai, mais elles préparèrent la chute de Robespierre et du comité de salut public. Les paroles prononcées par Vergniaud avec une puissance surhumaine, restèrent gravées dans l'esprit du peuple, et les jours de son adversaire, de son ennemi politique, furent comptés comme les siens. On entrevit la fin de la Terreur dans l'amitié et le discours sublime du Girondin, et la France se retrouva elle-même dans ce peuple des tribunes qui n'avait pas craint de se prononcer pour le parti de la modération devant celui qui lançait la foudre non-seulement contre les aristocrates de France mais encore contre tous les aristocrates de l'Europe.

Voilà ce que fit l'éloquence d'un seul homme à cette époque où tout semblait cependant devoir plier à jamais devant l'impitoyable génie de la terreur. Mais cet homme trouva un peuple indépendant au moment le plus critique de sa carrière; et bien que ce peuple ne pût l'arracher lui-même à la tyrannie sans exemple qui pesait alors sur son pays, il fit bientôt après payer à l'ennemi de Vergniaud le décret qui avait envoyé à l'échafaud le plus grand orateur français, et en même temps l'un de ses citoyens les plus estimables.

Où est ce peuple à Washington? et si le peuple modéré, le parti constitutionnel, possédait un Vergniaud, que pourrait-il? A qui cet homme s'adresserait-il? Qui l'écouterait et qui l'applaudirait quand il défendrait la Constitution contre les pygmées du Congrès qui la mettent en pièces? Est-ce Elliot, est-ce Logan, Schenck, Stevens, Wilson, Kelley, ces deux derniers députés avec peine aux affranchis le palme de l'éloquence? Les tribunes manquent donc entièrement au Congrès de Washington; elles y manquent parce qu'il n'y a pas de peuple pour les remplir; il y aurait un peu plus de chances à New-York où la population est numériquement de 10 à 11 fois supérieure à celle de Washington. Là peut être un grand homme par la parole pourrait prétendre sur les bavards vulgaires; là peut être une minorité opprimée trouverait un appui au dehors et serait soutenue par l'opinion publique. Cet appui serait indifférent à la ville de New-York qui renfermerait pas dans son sein tant d'étrangers; mais en tout cas, l'éloquence serait supérieur et les assiégeurs de Washington se verraient obligés de garder le silence.

En l'état, et à défaut d'un public vraiment national, d'un public nombreux et véritablement le sentiment du peuple, les impressions qui font [illegible] comme celles des classes ordinaires [illegible] [illegible]. Il arrive que les faibles [illegible]

dualités qui composent le congrès, en l'absence des Représentants du Sud, si remarquables en tous temps par leurs talents oratoires, se sentent tout permis. Leur langage, marchant comme leurs idées, n'éloigne aucun frein et ne connaît plus de bornes. Il serait absurde d'attendre quelque modèle de style de la part de gens qui se livrent à des défections. Tout devient bon alors pour eux et le capitole au lieu d'offrir, comme on l'a vu quelques années avant la guerre, une école très passable d'éloquence parlementaire dans un pays qui n'a encore rien sacrifié à l'influence des beaux arts, n'offre plus que des scènes d'exubérance oratoire où les mauvaises passions tiennent lieu de tout.

Nos lecteurs ont appris par les dépêches d'hier matin les excès qu'aujourd'hui on se permet au Capitole. Après avoir voté des remerciements à des généraux commandants de district qui n'avaient pas, il faut en convenir, beaucoup de raisons pour s'y attendre, car nous cherchons vainement de quelle manière ils ont pu sauver la patrie dans l'exercice de leur action sur l'ordre civil, la Chambre, la grande Chambre du Congrès, sur la proposition d'un de ses membres les plus médiocres, sinon les plus obscurs, vote aussi des remerciements pour un écrivain charivarique et pour l'avocat-général des Etats-Unis, dont le nom est ainsi accolé avec celui d'un gaillasse littéraire; et la Chambre a soin de dire qu'elle rend cet honneur à M. Stanbery parce qu'il a soutenu la politique présidentielle, ce qui est une insulte au Président et à tout le cabinet. Et quel est le membre de la Chambre qui a eu cette élégante courtoisie? C'est M. Schenck, dont le nom, sans la presse qui a l'extrême bonté de parler de tout, n'aurait jamais traversé les bords du Potomac.

Cette facétie monstrueuse en dit plus sur le Congrès que tous nos commentaires. Après cela, on doit le croire capable de tout, car ici il donne bien réellement la victoire à la force sur la raison, au fait sur le droit, au sabre sur la doctrine, au pistolet sur l'esprit. Sous tous ces rapports, la seconde séance du Congrès de juillet a enterré toutes les illusions.

Une dépêche de Paris.—L'exécution de Maximilien ne pouvait manquer de produire une grande sensation en Europe. Par une dépêche, datée du 2 juillet, Napoléon a fait demander à Washington des informations sur l'événement du 19 juin. Il lui a été répondu qu'on n'en avait pas d'autres que celles dont il était déjà en possession.

Mme Juarez.—Mme Juarez doit être aujourd'hui à l'hôtel St Charles où l'avait précédé un agent de son mari. Mme Juarez arrive dans un mauvais moment. Certes, elle ne peut point être tenue pour responsable de la conduite atroce de son mari, mais nous aimons à croire cependant que si elle eut pu se douter du sentiment de réprobation universelle que cette conduite a fait naître ici, elle eut choisi une autre route pour se rendre à la Vera Crus. Nous plaignons les officiers de la marine américaine d'être obligés de la transporter sur cette terre maudite qui n'est connue dans le monde que par les crimes de ses enfants.

Grand Concert a l'Opéra.— Un artiste de mérite, M. J. Oliveira, violoniste, est mort dernièrement à la Nouvelle-Orléans, laissant sans ressources une nombreuse famille, femme et enfants. L'idée de venir au secours de la veuve et des orphelins a dû venir à la fois à plusieurs personnes, car dans notre ville la charité est une vertu commune. Toujours est-il que dès que la proposition d'un concert a été faite—peu importe à qui on revienne le premier honneur—c'est à qui a voulu contribuer à cette bonne œuvre. La Société allemande a pris cette entreprise sous son puissant patronage. Les premiers artistes de la ville ont rivalisé de zèle pour organiser le concert, et il a été de suite avéré que l'affaire réussirait complètement.

Le concert se donne à l'Opéra, mercredi prochain, 10 juillet, sous la direction de M. G. Collignon, l'habile maître de chapelle de l'église de la rue Baronne, avec le concours des musiciens des divers orchestres, de plusieurs sociétés de chant de cette ville, de Mme Fleury Urban, de MM. Fernando, J. Métayé, Aug. Davis, Gust. Smith, &c. Madame Fleury Urban, qui a de suite accordé le concours de son beau et sympathique talent à cette soirée musicale, doit partir incessamment pour l'Europe. Elle fera donc ses adieux au public orléanais qui l'a si souvent applaudie, en contribuant à une belle et bonne œuvre.

Nous reparlerons du programme de ce concert, qui promet d'être brillant. On peut retenir des places au contrôle, à partir de demain lundi.

Le docteur Pierre Tricou. — Nous signalions, il y a quelques jours, le départ du Dr. Beugnot en parlant des regrets qu'il laissait parmi sa nombreuse clientèle. Nous sommes heureux de constater aujourd'hui que le docteur Beugnot a laissé pour le remplacer un médecin parfaitement capable et digne à tous égards d'inspirer une grande confiance aux malades et aux familles. Le docteur Pierre Tricou qui succède au docteur Beugnot a été reçu médecin de la Faculté de Paris après une thèse brillamment passée, et après avoir fait ses preuves comme praticien en qualité d'interne des hôpitaux et hospices civils de Paris. A ces titres il ajoute celui de membre de la société anatomique de Paris. En dehors de ses connaissances médicales le docteur Tricou possède des qualités morales qui contribuent beaucoup au succès d'un médecin, et nous ne doutons pas qu'il ne se rende promptement sympathique à sa nouvelle clientèle comme il l'est déjà à l'ancienne.

Lettre du docteur Hunter.—Nous publions dans une autre colonne la continuation de la cinquième lettre du Dr. Hunter sur les maladies qui sont les précurseurs de la consomption. Le docteur traite aujourd'hui de la Bronchite sèche, de ses symptômes, de la légèreté impardonnable avec laquelle on l'envisage généralement, et des suites fâcheuses qu'elle peut avoir. On lira sans doute avec intérêt ces observations qui s'appliquent à des cas si fréquents, et on y reconnaîtra bien des faits qu'on a pu remarquer soi-même journellement. Dans sa prochaine lettre le docteur exposera son traitement par l'inhalation médicamenteuse, méthode qui a, paraît il, produit sensation dans l'ancien comme dans le nouveau monde.

La Cause perdue.—La 24e livraison de cet ouvrage vient de paraître au bureau de la Renaissance louisianaise. Le traducteur est arrivé au 34e chapitre de l'histoire de Pollard.

Aux contribuables—Nous appelons l'attention des contribuables de l'Etat sur l'avis que publie dans nos colonnes le président du Bureau des Assesseurs pour l'Etat. Il s'agit des réclamations contre l'assessement de 1867.

A ceux qui veulent de bonnes places.—Il y a beaucoup de gens qui sont désireux d'obtenir une bonne situation. Les emplois lucratifs ne manqueront pas assitôt que la saison des affaires va revenir, c'est-à-dire en septembre. Mais combien y a-t-il de jeunes gens incapables de remplir convenablement les places auxquelles ils aspirent? Cependant rien n'est plus facile que de compléter une éducation ébauchée et d'acquérir les connaissances nécessaires dans les affaires. Il suffit de suivre les cours du Collège Commercial de Dolbear.

Jardin Cedre Magnolia.—Aujourd'hui, grande fête dans ce beau jardin pittoresquement situé sur les bords du bayou St-Jean, vers le pont. Il y aura danse, musique et illumination. Mais ce qui dominera tout dans les attraits de la journée, c'est le fameux ballon qui monte si bien, qui part si vite, qui s'élève comme s'il ne portait rien et comme s'il n'avait qu'à se dandiner dans l'espace. Ce ballon là est unique par son élan, la rapidité de sa marche et celle de son retour. Sa campagne aérienne est si promptement accomplie, qu'il en fait quelquefois deux pour une dans la même séance. Ainsi le 4 juillet ce même ballon montre à fait deux ascensions parfaitement réussies, chose qui n'est point être jamais arrivée et qui annonce qu'il n'est décourante aux audaces aussi audace. Des spectacles de cette force ne peuvent manquer d'attirer la foule.

Le steamer Creole.—Nous sommes priés d'annoncer que le trajet de la Nouvelle Orléans aux diverses stations de bains sur le littoral se fera par le steamer Créole à aussi bon marché que par tout autre steamer employé au service de la même ligne, et quant à l'agrément et au confort, la Créole ne laisse rien à désirer.

Demande d'employé.— On demande un homme parfaitement capable de tenir une fonction de ... [illegible] Voir l'annonce dans une autre colonne.

Amers de quinquina.—[illegible]

NOUVELLES MARITIMES.

Bordeaux, 15 juin—Parti de Royan, [illegible] Fusées et Mexique, capt. [illegible], pour la Nouvelle-Orléans.
[illegible]

Nouvelles du Mexique.

CAPITULATION DE LA VERA-CRUX.

Bien que la mort de Maximilien ait mis un terme à l'intérêt qu'inspirait généralement une entreprise d'aussi vaste portée que celle de la régénération du Mexique, tentée par un homme qui avait su exciter par ses qualités supérieures les sympathies du monde entier, on apprendra néanmoins avec grand plaisir l'arrivée sur nos rivages de la légion étrangère qui défendait la Vera-Cruz et qui allait être exposée à la rage de toute une armée ivre de sang, surtout de sang européen. Voici en quels termes l'*Evening News* de Mobile rapporte la capitulation de la Vera-Cruz d'après la version même des officiers de la fameuse légion:

Le steamer mexicain *Tabasco*, capt. Andres Sotilo, est arrivé hier de la Vera Cruz, ayant à bord presque 500 hommes des troupes de Maximilien qui ont quitté cette ville le 27. Ils formaient la légion étrangère sous le commandement du colonel Soudrié.

Nous avons eu le plaisir de voir le major Cordier, officier français d'état-major, qui nous a obligeamment donné une liste des officiers qui sont venus sur le *Tabasco*, ainsi que les détails de la reddition de la ville.

Le commissaire impérial a rendu la Vera Cruz aux consuls étrangers le 26 juin. Le colonel Soudrié, commandant la légion étrangère, fut requis de quitter la ville, mais il refusa parce qu'il ne s'y voyait forcé en aucune manière. Il était sûr de pouvoir tenir la ville encore six mois, ayant une abondance de munitions avec 10 batteries d'artillerie comptant environ 70 canons. Il consentit néanmoins à embarquer ses troupes à la condition qu'elles en sortiraient avec tous les honneurs de la guerre et que chaque membre de la légion recevrait une certaine somme d'argent, "somme assez forte, dit le major, pour empêcher de mourir, mais trop faible pour faire vivre." Ces conditions furent acceptées par les consuls et en conséquence, les troupes furent embarquées le 27 avec toutes leurs armes et leurs accoutrements, etc, laissant dans la ville le reste de la garnison, consistant en 1,300 hommes de troupes mexicaines.

La légion étrangère représente peut-être une douzaine de nationalités diverses, dont 46 officiers et 30 soldats mexicains; 4 officiers et 200 soldats espagnols, appartenant tous à l'artillerie. Le reste se compose de 66 hommes d'infanterie, 36 d'artillerie et 136 de cavalerie, dont 34 étaient de la garde du gouverneur. Voici la liste nominale des officiers:

Lieutenant-colonel Soudrié, commandant; capitaine Bouchard, 2e commandant, cavalerie; capt. Martin, infanterie; capt. McKling, adj. Major; capt. Raphoé, artillerie; lieutenant Soupart, cavalerie; lieut. Brizay, infanterie (de l'Etat-Major); lieut. Bonnet, commandant des gardes du gouverneur; lieut. Mondye; sous lieut. Bollet et Guérin, cavalerie; sous-lieut. Le Cauchois, infanterie; sous-lieut. Redonnet, artillerie; sous-lieut. Barbot Cordier, de l'Etat-Major; capt. Leys, belge, payeur du 11e régiment mexicain.

Le bruit courait à la Vera Cruz, lors du départ du Tabasco, que les ministres anglais, français, espagnol et autres ministres étrangers à la cour de Maximilien avaient été massacrés par les libéraux et que Marquez, le commandant impérialiste dans la ville de Mexico, s'était fait sauter la cervelle immédiatement après la chute de la place.

Le major Cordier nous a informés en outre que le vomito avait fait son apparition à la Vera Cruz, vers le 25 février, et qu'il n'avait pas cessé de sévir depuis, causant tous les jours un certain nombre de décès. Il prétend que la capture de Santa-Anna est une fausse nouvelle. Le Tabasco est à l'ancre dans le milieu de la rivière, au pied de la rue du Gouvernement. Il appartient à une maison française de la Vera Cruz et a été affrété par le consul des Etats-Unis pour transporter la légion étrangère à la Mobile. Ce steamer ira de là à la Havane aussitôt qu'il aura fait une provision d'eau.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—6 juillet.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	79 degrés.
Midi	86 "
3 heures P. M.	89 1/2 "
6 heures P. M.	89 "

Viol par un nègre—Ammy Brewington, jeune nègre d'environ 20 ans, a été traduit devant le recorder Vennard, hier matin, pour répondre à la charge d'avoir commis avec violence un outrage sur la personne d'une fille âgée de 14 ans, nommée Elizabeth Killian qui demeure rue Ste Mary, près de la rue Annunciation, et dont l'accusation est parfois de vendre des œufs. Elle dépose ainsi: Mes 14 ans ont été révolus dimanche dernier 30 juin. Lundi 1er juillet, je vendais des œufs rue Apollon et je vis l'accusé sur l'escalier d'une maison avec un balai à la main. Il me demanda si mes œufs étaient bons. Oui, lui répondis-je. Il prit mon panier et rentra pour avoir si la maîtresse de maison voulait acheter des œufs. Elle en acheta une douzaine, et envoya une piastre pour me payer. L'accusé me dit que je n'avais pas de monnaie je n'avais qu'à aller à la porte de derrière et d'attendre. Ce que je fis. L'accusé fut, à la grocerie pour avoir le change du billet, mais sans succès. Il rentra ensuite dans la maison et me donna de la petite monnaie en échange du billet. J'attendis jusqu'à ce que l'accusé me l'apporta. Les œufs étaient vendus à 40 cents la douzaine, il me donna une piastre et je lui rendis 10 cents.

Il me dit alors d'aller à la petite porte, au moment où j'allais m'en aller. L'accusé ferma les deux portes et me laissa dedans. Il prit alors mon panier et le mit à bas. Il m'a pris ensuite et m'emmena vers l'écurie. De là il me conduisit dans une petite chambre où était la foin. Il cacha avec des planches le trou du plancher par lequel nous avions passé. Il ferma aussi la fenêtre qui donnait dans la cour. Il me renversa sur le foin, m'attacha les mains et les pieds avec des cordes, me mit un bouchon de papier dans ma bouche, et voici ce bouchier où les marques de ses dents sont encore visibles. Je criai et dis de que je pus pour appeler du secours.

Il me dit que si je ne me taisais pas, il me tuerait. Il avait un couteau dans sa main et m'en fit sentir la pointe. Je reconnais le couteau dont il me menaça. L'accusé sortit du grenier quand j'appelai. Après son départ, je fis glisser la corde avec mes dents et sortis le papier de ma bouche.

Je retirai alors les planches qui bouchaient le trou; descendis dans la cour; pris mon panier, et m'en fus à la maison où je racontai à mon père ce qui m'était arrivé. Il me mena à la station de police où je fis ma déclaration. Pour me faire aller au grenier, l'accusé m'avait tiré par le bras et en me retournant je pouvais à peine marcher, car j'avais beaucoup souffert. Les cordes ont laissé des marques sur mes jambes.

Kate McCarty qui connait la maison ou la violence a été commise, n'a pas vu le flagrant délit, mais elle déclare exacte la description des lieux et du local où elle l'accusé y est employé. Elle a entendu aussi que madame disait qu'elle avait acheté des œufs.

Une autre femme, qui vit dans la même maison, fait la même déposition et ajoute que ce jour-là l'accusé avait déjeuné une heure plus tard que de coutume, et dit, pour son excuse, qu'il avait travaillé à l'écurie. Elle n'a pas entendu de cri.

Margaret Kelly, demeurant aussi dans la même maison, fait la même déposition par rapport aux œufs et dit que l'accusé s'est absenté ou disparu pendant une heure.

Le Dr. Nichols, médecin de ville, dépose qu'il a examiné Elizabeth Killian et qu'il a trouvé sur sur les marques de violence et une contusion sur le bras gauche.

Le recorder a renvoyé l'accusé devant la Cour de District.

Enlèvement.—L'affaire de Mr. Walsh, la procureuse et de Morris K. Smith, accusés d'avoir soustrait à sa mère une jeune fille de couleur très claire, nommé Ophelia Léonard, âgée de 18 ans, dans un but de prostitution, a été renvoyée par le commissaire des Etats-Unis Shannon devant la Cour de District des Etats-Unis. Smith a été mis sous caution et Mme Walsh est en prison. Nous avons déjà donné les circonstances de cette affaire qui ne paraît pas devoir se dénouer d'une manière favorable aux accusés.

Ajournement.—La Cour des Etats Unis, jugeant Durell, s'est ajournée hier par respect pour la mémoire du juge de la Cour Suprême, Wayne. Le juge John A. Campbell qui avait été son collègue, a prononcé son éloge dans un discours tout à fait solennel.

A l'épreuve du feu.—Le gouverneur a loué la bâtisse dernièrement occupée par la banque de l'Etat pour y placer le bureau de l'enregistrement et celui des hypothèques ainsi que les archives notariales. La ville étant obligée par une loi passée dans la dernière session des Chambres de fournir un local pour la garde de ces archives, payera naturellement une partie du loyer.

Les souverains à Paris.

L'arrivée prochaine du sultan donne de l'actualité à une singularité généalogique dont on a déjà plusieurs fois parlé et qu'a exhumée la *Turquie*, journal de Constantinople.

"Napoléon III et Abdul Aziz sont parents. A quel degré? Nous n'en savons rien; mais nous nous rappelons avoir lu, dans l'histoire de la Martinique, de M. Caney, l'histoire que voici:

"En 1788, Melle Dubuc de Rivry, jeune créole de seize ans, venait d'achever son éducation en France et avait pris passage à bord d'un navire appartenant à l'un des ports français de l'Océan, et qui se rendait à la Martinique. Battu par des vents contraires, le navire dût tranchir Gibraltar pour réparer quelques avaries et renouveler sa provision d'eau. Aussitôt qu'il reprit la voile, il fut capturé par des corsaires et emmené à Alger.

"Mlle de Rivry était d'une beauté au delà de toute expression; c'était un de ces magnifiques types créoles dont les latitudes tropicales sont si prodigues, et dont la distinction pleine de grâce royale et de morbidesse italienne impose l'amour. Le bey d'Alger se jugea indigne de réguer sur le cœur d'une créature aussi parfaite, et Mlle de Rivry fut réservée au sultan.

"Sélim III régnait alors. La créole martiale quelque [illegible] un cœur; mais comme en entrant au harem elle n'avait pas abdiqué ses qualités de cœur et d'esprit, elle acquit un grand ascendant sur le sultan, à qui elle inspira des résolutions.

"Lorsque le général Sébastiani vint à Constantinople en qualité d'ambassadeur, vers 1802, la Sultane favorite, [illegible] les Dardanelles [illegible] la Corne-d'Or. Le [illegible]. Ainsi Mlle de Rivry [illegible] Valide; elle [illegible] France et à toute la [illegible] qu'il reçut de l'ambassadeur de France, et la flotte anglaise dut se retirer devant les batteries formidables qui lui furent opposées.

"Mlle Dubuc de Rivry était cousine germaine de Mlle Tascher de la Pagerie, qui devint l'impératrice Joséphine [illegible] Napoléon III [illegible]"

Il est décidé, assure-t-on, que le sultan habitera à Paris le palais de l'Elysée pendant son séjour à Paris. On croit que le sultan Abdul-Aziz partira de [illegible] le 8 juillet. C'est le général Conrad qui [illegible]

Les [illegible] deux ans après Moniteur, les sultans [illegible] dans le même temps où [illegible]

Mgr. Ignace [illegible] Dupuy, et d'autres [illegible] Saint Pierre, à Rome [illegible]

M. Maxime Dubois [illegible]

Lagaïnement: M. Warren de La Rue, pour lord Houghton, vice-président de 2e groupe.

Autriche: M. de Schaeffer, membre du jury spécial.

Belgique: M. Fortamps, vice-président de 2e groupe.

Espagne: M. le comte de Morfana, membre du jury spécial.

Etats Unis: M. Lawrence Smith, vice-président de 3e groupe.

Italie: M. le comte de Chiaverino, pour le comte de Gori, vice-président du 7e groupe.

Russie: M. le général Mortoff, vice-président du 5e groupe.

Suisse: M. Buri, pour M. Rieter-Rinbq, vice-président du 9e groupe.

sujet un enthousiasme délirant; fêtes pour son voyage à Paris, doit conduire à l'Angleterre le 12 juillet. On sait que le sultan à Abdul Aziz l'invitation de la reine Victoria.

Nous lisons dans la *Concorde*, journal de Constantinople:

"Le firman nécessaire pour le voyage du sultan a été signé par le Scheik al Islam. Il paraît que pour concilier la lettre du Coran avec cette innovation, il y aura une formalité qui consistera en ce que le sol de la France, durant le voyage du sultan, sera considéré comme une terre de la domination ottomane, qui sera ensuite donnée à son maître naturel."

On n'est plus un collier de brillants que le sultan se propose d'offrir à l'impératrice Eugénie. Il faut en croire un journal, en vingt-quatre heures ce présent aurait subi la plus complète métamorphose; il s'agirait maintenant d'une réduction en or du kiosque impérial des Eaux-Douces, avec les arbres qui l'entourent en émail vert, et la rivière qui l'arrose en brillants.

La rivière et la tour en rubis surmontant l'édifice seraient évaluées à 2,500,000 fr.

L'*Europe* assure que les cinq millions que l'empereur Alexandre avait apportés à Paris étaient épuisés avant son départ; il avait fallu recourir à un petit emprunt chez un banquier grec d'ici. Le czarévitch, à lui tout seul, avait dépensé 900 mille francs. Le roi de Prusse est plus économe pour lui et les siens: il n'avait donné que 30,000 fr. d'argent de poche à son fils, le prince royal, pour son séjour à Paris. Quant à S. M. Paternelle, elle n'a rien dépensé du tout.

Sans faire le décompte des cinq millions, la *Presse* parle d'un dîner de quatorze personnes au *Grand Seize* du Café Anglais: coût, quinze cents francs, et nous apprend que le grand duc Valdimir a failli s'égarer *lui même*; mais la palme de l'indiscrétion est au *Journal de Paris*:

"M. Victor Noir, avec bien des périphrases, raconte qu'une dame, retournée pour un beauté, — c'est la périphrase dont se sert, en pareille occurrence, la *Gazette des étrangers*, — a reçu tout à l'improviste, la visite d'un mystérieux Lindor qui, sous ce nom modeste de Lindor, cache des titres mille fois plus éblouissants que ceux d'Almaviva. Madame de Maintenon n'a pas dû être plus flattée ni plus surprise lorsqu'elle a vu entrer chez elle le czar Pierre. Pendant une heure ou deux, Lindor a tenu Rosine sous le charme de son esprit. Puis il s'est retiré sans bruit."

Qui! quoi? qu'est ce!.... mystère!....
On ne parle point des frais de cette entrevue.

A propos de frais, disons que la czarine offre à Madame Raimbeaux un collier de trois cent mille francs! les villes de Russie offrent à M. Raimbeaux des cadeaux et des médailles! M. Raimbeaux a refusé dix mille roubles et un titre de prince russe.

Ah! ça mais! le pauvre cheval, qui a bien été aussi quelque peu *doigt de Dieu* dans l'affaire, qu'est-ce qu'on fait pour lui?

Nous savons que le prince de Hesse a déclaré qu'il passerait volontiers sa vie à Paris. Enfin le *Journal de Paris* a publié une petite note qui a une importance quasi diplomatique:

"On a beaucoup remarqué qu'au bal de l'hôtel de ville, l'orchestre avait joué l'hymne national russe ainsi que plusieurs airs populaires russes, et n'avait pas joué l'air national prussien: *Heil dir, im Siege Kranz*. On a remarqué aussi que l'empereur de Russie avait été l'objet de beaucoup plus de prévenances que le roi de Prusse. Une jolie femme du meilleur monde a même malignement observé qu'il était bien heureux que le roi de Prusse eut amené avec lui ses aides de camp, afin de pouvoir s'entretenir avec eux pendant que l'on s'empressait autour du czar."

De son côté l'*Indépendance belge* se prête à un cancan toujours souverain et fort comique:

"S'il en faut croire le témoignage de Mustapha-Pacha, le frère du vice-roi d'Egypte, qui a, lui même, le souper des souverains, à l'Hôtel de Ville, n'aurait pas brillé par une grande profusion de vins.

"Le réformateur musulman, en sortant de ce souper, s'est plaint à haute voix du peu de vin qu'on lui avait servi; mais ce noble personnage a rendu toute justice à la cuisine de l'Hôtel de Ville."

La reine Victoria d'Angleterre viendra passer quelques jours en France, dans le plus strict incognito, sous ses vêtements de deuil, qu'elle ne peut se décider à quitter; aussi son séjour ne sera-t-il marqué par aucune fête. On dit cependant à Londres qu'elle revêtira de nouveau les ornements royaux, lorsque le sultan ira en Angleterre. La reine Victoria se propose de conférer l'ordre de la Jarretière aux empereurs de Russie et d'Autriche, en même temps qu'au sultan, et elle tiendrait à cette occasion un chapitre solennel de l'ordre dans lequel elle décorerait de sa propre main le commandeur des croyants.

On dit que le roi de Bavière ne viendra décidément pas, et l'on donne à ce sujet l'explication suivante, que nous ne saurions garantir. Le maestro Wagner ne veut pas que son royal disciple se permette de venir visiter une ville qui s'est permis de ne pas admirer le *Tannhauser*. Cependant, le jeune roi de Bavière tient à prouver que, s'il boude Paris, il ne méconnaît pas l'importance de l'Exposition universelle. Sur la proposition du ministre de la guerre, il vient de nommer une commission de 7 officiers chargés de la visiter et de rendre compte à son gouvernement des modifications ou des perfectionnements du matériel qu'il serait utile d'introduire dans l'armée bavaroise.

L'empereur a reçu l'avis officiel de la visite de la reine d'Espagne. On affirme que le roi époux restera à Madrid avec le prince héritier. La reine mère (Christine), qui habite Sainte-Adresse, viendrait à Paris prendre rang à côté de sa fille. Les grandesses d'Espagne iront de grands frais pour accompagner la reine.

Le prince et la princesse royale de Saxe sont arrivés le 11.

Le roi de Suède et le grand-duc de Saxe Cobourg Gotha arriveront le 10 juillet seulement.

L'empereur, sur le rapport du ministre de la guerre, a décidé qu'en raison du renchérissement des vivres et des difficultés d'alimentation qui en résultent pour les troupes de la ligne, leur solde serait augmentée, jusqu'au 31 décembre de l'année courante, de 4 centimes par soldat vendu à l'ordinaire.

Les effets de cette décision commenceront à dater du 16 de ce mois.

Sous ce titre: *Une révélation bretonne*, l'*Union bretonne* donne, sur l'attentat du 6 juin, le renseignement suivant, que nous reproduisons sous toutes réserves:

"Aujourd'hui que le czar est parti pour regagner ses Etats, emportant de la France et des Français une opinion que les événements fortifieront sans doute, et nous laissant comme gage d'alliance et d'amitié le souvenir du péril qu'il a couru pendant qu'il était notre hôte, nous pouvons apprendre au pays une circonstance inconnue encore, et que l'empereur a tenu à couvrir jusqu'à présent d'un discret silence, dans un sentiment délicat digne de sa grande âme.

Un des projectiles destinés à trancher les jours d'Alexandre II a atteint Napoléon III et a failli une sorte de miracle pour préserver les jours de notre souverain. Au lieu d'une blessure pénétrante, le plomb n'a fait qu'une forte contusion à l'endroit même du cœur! Voilà ce que nous affirme une personne à même d'être bien informée.

L'empereur n'a pas voulu, assure-t-on, que le czar sût en France que le coup destiné à le frapper avait plus directement encore menacé et offensé une autre poitrine. Cette volonté impériale a la presse une réserve qu'elle a fidèlement observée, mais qui disparaît aujourd'hui que l'auguste visiteur est parti.

Maintenant que le pays mesure l'immensité et l'imminence de la catastrophe à laquelle il a échappé, et qu'il s'en inspire pour comprendre où se trouvent invariablement son intérêt et son devoir.

Les personnes arrêtées pour avoir crié *vive la Pologne* ont été relaxées. On dit que le czar aurait demandé à l'empereur la grâce de Berezowski; ce trait ne peut que l'honorer; on croit, du reste, que le jury ne condamnera pas à mort le malheureux insensé qui, par une criminelle exaspération de patriotisme aveugle, a fait un si grand tort à son pays.

Trente-six avocats se sont offerts pour le défendre; il a choisi M. Jules Favre, qui a accepté; l'affaire prendra dans la tournure d'une cause politique de premier ordre. Que vaut-il se dire sur la tyrannie russe en Pologne!

VOYAGE DU SULTAN.

Le sultan, en s'en retournant de Paris, doit passer par l'Angleterre bien que Londres ne soit pas précisément sur la route de Paris à Constantinople, et l'Angleterre veut donner de belles fêtes au chef des croyants. Mais elle se trouve hors d'état de les organiser. Les splendeurs parisiennes sont difficiles à atteindre et impossibles à surpasser, et, à ce propos, le *Daily Telegraph* s'exprime ainsi:

L'Angleterre réussit mal dans toutes les cérémonies qu'elle entreprend et il est facile de comprendre les causes de son infériorité. En premier lieu, elle n'a aucun talent pour organiser ces fêtes; en second lieu, elle n'a pas de cour, en ce moment du moins; enfin, la capitale de ce riche empire n'a pas un palais, un salon présentable, digne d'accueillir des hôtes illustres; les rois sont obligés de descendre à l'hôtel; heureux s'ils reçoivent du lord maire une invitation à dîner et un concert avec le bataillon principal des sapeurs pompiers.

Quant aux spectacles militaires, nous n'avons rien à montrer qui soit digne de l'attention de quiconque a vu Paris, Vienne, Saint-Pétersbourg ou Berlin. Notre armée est suffisante pour nos besoins, mais elle est disséminée sur tous les points du globe. Puis nos citoyens, avec toute la chaleur hospitalière qui les distingue, n'ont pas l'art d'improviser une cérémonie publique qui semble un don naturel chez chaque Français.

Bien avant que les habitants d'une ville anglaise aient nommé un comité, imprimé les circulaires et fait les quêtes indispensables, le moindre maire de France a fait élever des arcs de triomphe, a persuadé à ses administrés de décorer les façades de leurs maisons et a pris tous les arrangements nécessaires pour une grande illumination.

L'Angleterre ne peut échapper au désavantage des comparaisons qu'on se bornant à donner un spectacle nautique; là elle est dans son élément et se sent à son aise. Nous sommes donc heureux d'apprendre qu'une grande revue navale aura lieu à Spithead à l'occasion de la visite du sultan.

— S. H. le sultan des Osmanlis va venir prochainement en France. Le bruit avait couru, dit l'*Indépendance belge*, que le peuple et les gens du palais voyaient ce voyage avec peine. Ceci est complètement faux. Tout le monde, affirme le même journal, paraît au contraire enchanté de voir partir le commandeur des Croyants [illegible]

[illegible] Le sultan emporte avec lui dix millions. C'est dire assez que lorsqu'il arrivera, il prendre un fiacre il ne regardera pas au pourboire. Mais la facilité bolge affirme que pour se procurer le somme énorme, on a dû retenir la moitié des appointements de tous les employés de l'empire. Cette mesure paraît tant soit peu tyrannique. Par bonheur, l'*Indépendance belge* nous rassure en ajoutant, quelques lignes plus bas, que les employés turcs, n'étant jamais payés, on peut leur retrancher la moitié de ce qu'ils gagnent sans beaucoup aggraver leur situation.

Je me demande pourquoi on leur laisse une moitié de ces appointements absents. Voilà une générosité que je ne comprends pas. Il est vrai que je ne comprends guère non plus comment [illegible]

ments d'un arithméticien, néanmoins j'ai bien réussi ce problème dans ma tête:

— Etant donnés des appointements imaginaires, les additionner. Diviser ensuite le total par le nombre 2.—Il me semble que le produit de ces opérations diverses ne permettrait même pas à Sa Hautesse de s'acheter quinze centimes de tabac à fumer.

Une seule chose m'inquiète. L'*Indépendance* dit encore que les sommes retenues aux petits employés serviront à payer les frais du voyage. Je crains que cela ne mette pas assez de numéraire dans la circulation. Car, enfin, si S. M. l'empereur des Turcs solde ses notes avec un argent qu'on n'aura jamais été prélevé sur des appointements qui n'auront jamais été payés, je me demande si ses fournisseurs pourront réaliser de gros bénéfices.

Il est à remarquer d'ailleurs, que les gros employés sont généralement riches, pourraient fournir des fonds assez facilement. C'est aux petits qu'on en a demandé. Mais ce n'est pas en Turquie seulement que les choses se passent de la sorte. C'est toujours et partout aux petits qu'on demande le plus et qu'on donne le moins. Chez nous, dernièrement, j'ai lu qu'il était question d'augmenter la solde des officiers. Celle des généraux devait l'être de deux mille francs; celle des sous-lieutenants de cent francs. Il est clair, pourtant, que les sous-lieutenants sont plus besogneux que les généraux. Mais nous sommes toujours disposés à combler ceux qui n'ont besoin de rien et à tout refuser à ceux qui ont besoin de quelque chose. Un mendiant passe dans la rue; personne ne songe à lui offrir dix mille francs. M. de Rothschild ouvre un emprunt: tout le monde s'empresse à lui donner un sou.

(Figaro.)

Arrivée du vice-roi d'Egypte à Paris.

Paris, 18 juin.

S. A. Ismaïl-Pacha, vice-roi d'Egypte, est arrivé hier à Paris, à cinq heures du soir, par le chemin de fer de Lyon.

L'Empereur avait envoyé à Lyon, pour complimenter le vice-roi, M. le général vicomte Pajol, un de ses aides de camp, et M. Raimbaux, un de ses écuyers, désignés pour être attachés au service de Son Altesse pendant son séjour en France.

Le vice-roi a été reçu à son arrivée à la gare, par le préfet de la Seine et par le préfet de police.

S. Exc. Djemil-Pacha, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Turquie, et le personnel de son ambassade, se trouvaient à l'arrivée de Son Altesse.

Un bataillon d'infanterie de ligne, musique en tête, formait la haie dans la cour de la gare.

Cinq voitures de la cour, en grande livrée, attelées chacune de deux chevaux, avec une escorte de lanciers de la garde impériale, attendaient le vice-roi pour conduire Son Altesse et sa suite au palais des Tuileries.

La garde ordinaire du palais a rendu à Son Altesse les honneurs dûs aux princes de la famille impériale.

Le grand escalier du pavillon de l'Horloge et la galerie de la Paix étaient bordés par deux rangs de cent-gardes.

S. A. Ismail-Pacha a été reçu au bas du grand escalier par le grand-maître des cérémonies, le grand chambellan et les officiers de l'Empereur, de service.

Son Altesse a été conduite dans le salon du Premier Consul, où se tenait S. M. l'Impératrice, entourée du grand-maréchal du palais, du grand écuyer, du grand veneur, du commandant en chef de la garde impériale, de l'adjudant général du palais, de sa femme d'honneur et de ses officiers et dames de service.

Les présentations des personnes des maisons de Leurs Majestés et des personnes de la suite du vice-roi ont ensuite eu lieu.

(Moniteur.)

La Fête de la Paix.

Paris, 17 juin.

Rossini a remis à l'empereur la partition de son hymne inédit qui sera exécuté au moment de l'entrée des souverains dans la grande nef du palais de l'Industrie, le 1er juillet prochain, jour de la distribution des récompenses de l'Exposition universelle.

L'exécution de cet hymne est confiée à M. George Haïnl et son orchestre; Jules Cohen et ses chœurs, Paulus et ses fanfares militaires. En outre, l'accompagnement nécessite la mise en branle de cloches énormes, et *plusieurs coups de canon!!!*

Je n'invente rien, je copie seulement ces deux dernières indications sur la partition du maëstro.

Les souverains qui feront leur entrée au son de cette formidable musique sont:

LL. MM. l'empereur et l'impératrice des Français.

LL. MM. l'empereur et l'impératrice d'Autriche.

S. H. le sultan.

LL. MM. le roi et la reine de Portugal.

S. M. le roi d'Egypte.

S. M. le roi de Suède et de Norvège.

Entreront en même temps, LL. AA. RR. le prince de Galles, le prince et la princesse royale de Prusse, et les représentants des municipalités de Londres, Edimbourg et Dublin.

Maintenant quelques détails sur la décoration de la salle:

Les 16,000 stalles sont aujourd'hui garnies et numérotées. Plus de la moitié de la grande nef est garnie de tentures en velours écarlate, rehaussé de passementeries d'or. Un orgue monumental est installé au fond de l'orchestre, qui n'attend plus que ses mille exécutants. Les ouvriers du garde meuble impérial vont se mettre à l'œuvre pour décorer l'estrade du trône et les salons qui la précèdent.

Sur la plateforme centrale, on pose un plancher sur lequel reposeront dix trophées représentant les dix groupes de la classification générale. Chaque trophée se composera des objets ayant obtenu une médaille d'or. On les enlèvera la veille du Champ-de-Mars, et on les y replacera le lendemain.

L'exécution de ces dix trophées a été confiée aux dix architectes français et étrangers qui se sont le plus distingués dans l'organisation et la décoration des différentes sections de l'Exposition universelle.

L'ensemble de cette intéressante décoration sera complété par des fleurs et des arbustes en profusion, disposés autour de la plateforme et en haut des estrades du rez-de-chaussée.

Tous les grands corps de l'Etat, des députations du clergé, de l'Institut, de l'armée, de la magistrature, de l'administration départementale, etc., etc., assisteront en grand costume à cette cérémonie, qui sera présidée par le [illegible] présidence du Corps législatif, et qu'on confère Georges Maillard, le premier qui en ait parlé, a nommée la *fête de la paix*.

Les places officielles, réservées aux commissions étrangères, ont été réparties proportionnellement aux espaces occupés dans le palais du Champ de Mars par chaque nation.

Une tribune spéciale est réservée au corps diplomatique. Une autre tribune est réservée aux dames.

La cantate mise au concours et couronnée est de M. Saint-Saens.

Cette œuvre musicale a été choisie à l'unanimité, sans la moindre hésitation.

Le comité avait eu à entendre cent deux cantates, et aucune n'a été accusée de médiocrité. On n'a jamais vu un concours si sérieux, et le choix de M. Saint-Saens est pour cet artiste un triomphe sans précédent.

Au dire des plus experts, l'exécution de cette œuvre sera un véritable événement.

La commission impériale voulant permettre autant que possible au public d'assister à cette fête exceptionnelle, vient de mettre encore deux mille places à la disposition des personnes qui viendront prendre des abonnements permanents dont le prix a été fixé, pour le reste de la durée de l'Exposition, uniformément à 60 fr. pour les hommes et pour les dames.

— La lettre suivante a été adressée par les membres étrangers du conseil supérieur du jury international à la commission impériale de l'Exposition universelle:

"Messieurs,

"Parvenus au terme de nos travaux, c'est un devoir pour nous, membres étrangers du conseil supérieur du jury international, de rendre, avant l'heure de la séparation, un éclatant hommage à l'élévation des idées, à la haute impartialité avec lesquelles nos délibérations ont été dirigées, et d'exprimer notre profonde reconnaissance pour l'accueil sympathique que nous avons trouvé auprès de nos collègues français.

"De retour dans notre patrie, au souvenir durable des relations avec tant d'hommes éminents dont nous avons eu l'honneur de partager les travaux, viendra se lier l'impression ineffaçable de l'imposant tableau qui s'est déroulé sous nos yeux. Quelles difficultés de toute sorte la commission impériale n'a-t-elle pas eu à vaincre dans le prodigieux ensemble des travaux de tous genre qu'on préparé cet admirable concours et lui ont assuré un succès qui a dépassé toutes les espérances!

"M. Le Play, dont le talent d'organisation s'était déjà révélé d'une manière éclatante aux Expositions de 1855 et de 1862, s'est surpassé en 1867. Nous ne saurions apprécier trop haut le talent et l'énergie déployés par M. le commissaire général pour mener à bonne fin cette colossale entreprise.

"L'admirable conception aussi neuve qu'ingénieuse d'un palais à galeries concentriques coupées par des rayons a pourvu à tous les besoins et satisfait à toutes les exigences. L'organisation de l'Exposition actuelle présente des avantages inestimables: au point de vue du travail, par un groupement régulier et bien entendu des produits similaires; au point de vue du visiteur, une même galerie; au point de vue de l'exposant, par une égalité complète de traitement dans la désignation des locaux, où les produits sont étalés aux yeux du public. Nous pourrions terminer ici cette rapide énumération; mais nous nous reprocherions de passer sous silence cette charmante et hospitalière idée qui, en donnant au palais de l'Exposition une ceinture d'établissements consacrés aux aliments, a su réunir chacun, dès son entrée, à un vaste et fraternel banquet de tous les peuples de la terre.

"Certes, Messieurs, le conseil supérieur ne saurait se séparer sans signaler tant d'efforts si heureusement couronnés de succès, sans laisser une trace de sa sincère admiration pour l'ensemble d'une organisation si complètement réalisée.

"Agréez donc, Messieurs, l'expression nos sentiments de gratitude vers la commission impériale, qui s'est si dignement acquittée du mandat qu'elle tenait du souverain, et dont l'œuvre exercera une influence civilisatrice incalculable."

Les membres étrangers du conseil supérieur du jury international présents à la séance, en tour mort et au nom de leurs collègues absents:

Allemagne du Nord: M. le duc de Valencay et de Sagan, président du 5e groupe.

France: M. Hofmann, vice-président du 5e groupe.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles de Washington
Une déposition dans le procès de Surratt
Les levées du fleuve
Question ajournée
Nouvelles d'Europe
Le meurtre de Maximilien
Un article du Moniteur
Discours au Corps Législatif
Horreur universelle
Rappel de tous les consuls français au Mexique
Toutes les cours de l'Europe en deuil
L'Angleterre sur le point de rappeler ses légations

Paris, 6—On rapporte que Napoléon s'est décidé à faire subir à l'armée française une réduction de 24,000 hommes.

Londres, 6 au soir—Cons. 94 1/2. Bons 73.

Glascow, 6—Le steamer Columbia a touché ici aujourd'hui.

Paris, 5 au soir—Le Moniteur a aujourd'hui un article exprimant un sentiment d'horreur pour le meurtre de Maximilien. Au Sénat et au Corps Législatif aujourd'hui des discours dénonçant l'exécution comme un crime contre la civilisation ont été prononcés. Des ordres ont été envoyés pour suspendre de leurs fonctions tous les consuls français au Mexique. Toutes les fêtes dans cette ville sont terminées, et tous les préparatifs de fêtes prochaines ont été abandonnés par respect pour la mémoire de l'infortuné Maximilien.

Dublin, 5—Un chef fénian, supposé être le général Halpin, ci-devant secrétaire de l'une des organisations féniennes en Amérique a été arrêté dans les rues de Cork.

Paris, 5—Le gouvernement français a fait une concession à la compagnie du nouveau télégraphe Franco Américain qui propose de poser une ligne sous marine de Brest à quelque point du littoral américain.

Londres, 5—Toutes les cours de l'Europe ont pris le deuil pour la mort de Maximilien. On propose sérieusement le rappel de la légation anglaise de la ville de Mexico et une suspension de toutes les relations diplomatiques entre la Grande Bretagne et le gouvernement du Mexique.

Londres, 6 au soir—Ismail-Pacha, vice-roi d'Egypte, est arrivé à Londres aujourd'hui de Paris. La station du chemin de fer était décorée de drapeaux et de fleurs en l'honneur de l'illustre visiteur qui était accompagné par une grande procession où le prince de Galles et Lord Stanley, secrétaire des affaires étrangères, ont occupé une place proéminente. Il y avait aussi un grand corps de troupes servant d'escorte à Ismail-Pacha qui est l'hôte du comte Dudley.

Mobile, 6—Coton ferme à la clôture à 25 1/2. Vendu 450 balles.

New York, 6—Coton ferme et calme. Vendu 950 balles à 26 1/2.

Baltimore, 6—Coton ferme à 25 1/2.

New York, 6—L'*Express* du soir dit, dans son article monétaire. Il y a toujours plus d'argent que de demande. Gouvernements moins actifs mais fermes. Espèces exportées aujourd'hui, $1,500,000.

Circulation des banques nationales, $298,075,000. Recettes du revenu de l'intérieur pour la semaine, $8,357,000.

Les membres influents disent que le Congrès ne s'occupera de la question de reconstruire les levées sur le Mississippi que lorsque les Etats seront reconstruits sous les actes du Congrès.

New York, 6—L'état des banques de lundi accusera une augmentation de $4,000,000 dans les prêts; de $3,000,000 dans les espèces; de $5,000,000 dans les dépôts; de $1,000,000 dans les legal tenders. Or, à 139 à la clôture.

L'assistant trésorier a converti, pendant la semaine, $7,000,000 de 7 30.

Les recettes de la douane pour la semaine sont de $1,590,000. Le Trésor reçoit beaucoup d'or en échange de billets payables en or. Payé $5,700,000 en or pour intérêt.

Mobile, 6—L'enregistrement pour les 5e, 6e et 8e wards pour la semaine a donné 781 blancs et 1334 noirs.

Savannah, 6—Coton calme et ferme. Vendu 59 balles, à 21 et 21 1/2. Reçu 111.

Savannah, 6—Enregistrement aujourd'hui, 151 blancs et 129 noirs. Total jusqu'à présent, 846 blancs et 1073 noirs.

Wilmington, 6—Coton nominal à 22.

Washington, 6—Un acteur du nom de Matthews a comparu devant le comité judiciaire lundi dernier et a déposé comme suit:

"Le jour de l'assassinat de Lincoln, Matthews rencontra Booth à cheval, qui lui donna une lettre pour la remettre le matin au bureau de l'*Intelligencer*. Cette nuit, pendant l'excitation causée par l'assassinat, Matthews se rappela la lettre et la lut. Elle contenait au fait signé par Booth, Payne, Atzeroth et Harrold. Le fait était qu'ils avaient tâché d'enlever le Président; qu'ils avaient échoué et décidé qu'ils sacrifieraient leurs propres existences pour la mort pour ainsi que disposeraient de lui par la mort pour assurer la défense de leur pays et disposeraient de lui la cause des troubles du pays.

Ayant lu la lettre, Matthews en fut épouvanté et la brûla. Matthews déposera en faveur de Surratt.

Recettes du revenu de l'intérieur aujourd'hui: $768,000. Sécurités déposées par les banques nationales, pour la circulation et les dépôts: $379,000,000.

Louisville, 6—Vendu 309 boucauts de tabac à $3 à $18. Farine $8. La rivière baisse lentement. Il n'y a plus que 4 pieds d'eau dans le canal.

Cincinnati, 6—Farine sans changement de $11 50 à $12 00. Coton plat et nominal à 22 1/2 à 23. Mess porc $21 50. Côtes nettoyées 12 1/2.

St. Louis, 6—Tabac ferme et sans changement. Farine sans changement à $21 00.

Galveston, 6—Le parti de l'Union républicaine du Texas, en convention à Houston, a terminé sa session hier soir, après avoir adopté une série de résolutions embrassant les principes du parti national républicain. L'*Express* de San Antonio et le *Republican* d'Austin ont été endossés comme représentant les principes du parti. Des résolutions pour le bill des droits civils et pour toutes les mesures de reconstruction du Congrès et des remerciements pour le général commandant le 5e District militaire, et déclarant les officiers d'Etat hostiles à la reconstruction, ont été adoptées à l'unanimité. Les délibérations ont été marquées par la modération et la ignité.

Il y a trois cas de fièvre jaune à l'hôpital militaire, deux à l'hôpital de ville, et deux morts jusqu'ici. Aussi les gens s'en vont ils vite.

L'Hon. Claiborne Hubbard, politicien notable du Texas, a été tué vendredi soir à Columbus par un nommé Speers, dans une taverne. Speers a ensuite été tué par la garde fédérale lors de l'arrestation. Hubbard a été membre du Congrès des Etats-Unis et du Congrès des Etats Confédérés et fut élu sous le régime de Hamilton.

Charleston, 6 — Coton plat et tendant à la baisse. Coton nominal. Vendu 61 balles. Reçu 300.

Richmond 6—Un caucus de couleur convoqué dans les wards d'en haut de la ville, hier soir, a décidé qu'un candidat de couleur serait porté pour la place de maire, et qu'il y aurait un ticket de deux blancs et de trois hommes de couleur pour le conseil.

L'*Enquirer* et l'*Examiner* se sont réunis et seront publiés par une compagnie dont fait partie l'honorable Jos. Zyon, le juge Ould, Raleigh J. Daniel et d'autres citoyens notables.

Augusta 6—Peu de demande pour le coton. Vendu 105 balles. Middling à 22 à 23. Reçu 3 balles.

Dépêches de l'après-midi.

Atlanta, 6—Il n'est pas vrai que le général Pope ait donné l'ordre d'enregistrer tous ceux qui prêteraient serment. Le général Pope n'a pas donné d'autres instructions que celles de la loi même.

Washington, 6—Enregistrement à Alexandrie, 2,003, majorité noire 200. Rejeté 7, tous blancs.

Londres, 6, midi—Cons. 94. Bons 73.

Liverpool, 6, midi—Coton calme. Vendu 8,000 balles à 10 1/2. Orl. 11 d.

Londres, 6—Le gouvernement a relâché le Fenian Condon par l'influence du ministre Adams.

Washington, 6—Le consul à Kingston, Jamaïque, mande au département d'Etat, à la date du 8 juin, que la fièvre jaune qui régnait dans l'île est devenue épidémique. Un cas sur quatre se termine fatalement. Le fléau attaque surtout les personnes non rcalimatées.

New York, 6—Actions, fortes. Or, 138 7/8.

Washington, 6—Les plaidoiries ont commencé dans l'affaire Surratt. M. Bradley dit qu'il pourrait prouver que la plupart des témoins contre son client ont été subornés ou induits en erreur. Il prouvera que Surratt était à une distance de 400 milles de Washington le jour où l'assassinat a été commis, et en outre que ni Booth, ni Surratt, ni Atzeroth n'étaient devant le théâtre cette nuit, mais il produira les trois hommes dont il a été parlé par les témoins, et qu'il produira en outre l'homme qui a regardé dans la voiture de Lincoln et aussi l'homme qui demandait l'heure. En terminant, Bradley dit qu'il produira la convention originale entre les assassins, avec les vraies signatures, au milieu desquelles on ne trouve ni celle de Mme Surratt ni celle de son fils.

New York, 6—Coton plat, à 26 et 26 1/2.

— Le prince Humbert, en quittant Paris, se rendra à Vienne. Des appartements ont été préparés dans le palais impérial pour Son Altesse royale.

— Le saint-père s'est chargé de [illegible]

Remarques du docteur Hunter sur la Bronchite chronique.

LETTRE No. V—(Suite.)

Au rédacteur de l'Abeille:

Monsieur:—Il y a encore une autre forme de cette maladie appelée "*Bronchite sèche*," dont le caractère essentiel consiste en une inflammation chronique accompagnée d'un épaississement de la membrane muqueuse qui diminue la largeur des conduits à air et aussi de la sécrétion d'une substance visqueuse, gluante, d'une couleur grisâtre ou bleuâtre, qui augmente l'engorgement des bronches. Cette substance bouche souvent entièrement les petites ramifications des bronches, et occasionnellement obstrue un des gros conduits. Cette affection est si commune dans ce climat que, dans une certaine mesure, il est probable que deux personnes sur trois en souffrent. "Dans les régions les plus favorables de France, dit Lannec, on trouvera que la moitié des adultes, soumis à un examen attentif, présentent des preuves d'un épaississement de quelque partie de la membrane muqueuse des bronches."

Les symptômes de la *bronchite sèche* ne présentent pas une apparence grave. C'est la plus insidieuse des affections de poitrine. Celui qui en est atteint peut seulement qu'il a l'*haleine courte*, quand il monte une pente ou qu'il essaie de courir. Quand une grande partie des poumons est atteinte, on éprouve de l'oppression après le repas, ou après un exercice très léger. Quelques personnes signalent cette oppression du côté de la poitrine opposé à celui où le mal est situé, ou dans une partie du même côté, ou même dans la région de l'estomac.

Au bout de quelque temps survient une certaine difficulté à respirer qui continue plusieurs jours,—le patient se plaignant d'avoir la poitrine *resserrée*; il est soulagé en toussant et en expectorant une substance épaisse et gélatineuse. La toux, par laquelle cette matière est expulsée n'est qu'un toussotement pour débarrasser la gorge et ne survient qu'une fois ou deux par jour et presque sans que les malades en aient conscience. Quand on leur demande s'ils ont du rhume, ils répondent, presque toujours, sans exception, "non!" et cependant, en causant avec vous, ils renâcleront et expulseront un mucus ressemblant à de la gelée, une demi-douzaine de fois. De temps à autre la toux est plus grave et vient par *paroxysmes*, ce qui fait dire communément que c'est une toux "*nerveuse*."

Si l'estomac est dérangé, on regardera habituellement cette toux comme "une toux d'estomac" ou comme occasionnée par une *maladie du foie*, tandis qu'en fait les dérangements de l'estomac, du foie, des reins, et des fonctions utérines, qui existent, ne sont qu'autant de conséquences de l'état des poumons. Il est agréable d'être assuré, *par le médecin de la famille*, qu'il n'y a *pas de danger de consomption*, *que ce rhume n'est qu'une vétille*, *qu'il passera bientôt si on le laisse tranquille*, qu'il n'est pas surprenant que le malade abusé oublie entièrement le fait important qu'il n'y a pas eu d'examen attentif des poumons pour déterminer si cet organe est sain ou malade; que cette opinion rassurante n'est donc fondée sur rien de certain, et que réduite à son mérite intrinsèque, ce n'est qu'un jeu qu'on se fait de la vie humaine.

La plupart des "*toux de longue durée*," non accompagnées d'expectoration facile, sont causées soit par cet état des bronches, soit par des commencements de tubercules dans les poumons. Le "*Rhume négligé*" qui, si souvent, est l'avant coureur de la consomption, n'est qu'une autre variété de cette maladie.

La fréquence de cette forme de Bronchite—sa marche lente, insidieuse, et trompeuse—et les conséquences désastreuses auxquelles elle conduit si souvent, devraient éveiller de leur léthargie tous ceux qui entretiennent des toux sèches de longue durée dans le vain espoir de s'en débarrasser; quelque légères et quelque peu importantes en apparence que soient toutes ces toux, elles cachent souvent une sûre gradation, et une tombe prématurée.

Dans l'édition de dimanche prochain j'expliquerai le traitement de la Bronchite par l'inhalation *médicale*, moyen thérapeutique que j'ai longtemps employé, et qui a, depuis quelques années, acquis une grande popularité, en Europe et en Amérique, dans le traitement des maladies de la Gorge, des Poumons et du Cœur.

A continuer.

Très respectueusement,
James A. Hunter, M. D.
No 12 rue Dryades.

6 juil 1867.

Note—Le docteur Hunter peut être consulté à son bureau, rue Dryades, No 12, près Canal, sur toutes les maladies du Nez, de la Gorge, des Poumons et du Cœur, comprenant le Catarrhe, le mal de Gorge, la Bronchite, l'Asthme, la Consomption et les affections du Cœur.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 6 juillet.

Il n'y a guère eu d'animation aujourd'hui, et aucun des principaux articles n'a varié.—Le coton s'est écoulé avec difficulté; les acheteurs et les vendeurs n'ont pas pu s'accorder sur les prix. Les ventes comprennent à peine 1000 balles, à des prix irréguliers, mais plus faibles. A la clôture, le marché tendait à la baisse.

Le numéraire a encore été négligé. L'or a ouvert nominalement à 139 à 139 1/4 contre 139 1/8 à New York; il est ensuite tombé, puis s'est relevé et a clos ferme au taux d'ouverture. Les offres au comptant étaient rares et les acheteurs se tenaient généralement à l'écart. Les transactions embrassent $1000 et $5000 à 139, $1500, $1000, $4500, $3000 et $12,000 à 139 1/4, $3000 à 139 1/8, $7800 au même taux et $4000 à 139 1/2 — Dans l'argent $1500, en demi piastres américaines, à 132 et $1000 dito à 132. On n'a pas annoncé de ventes de piastres mexicaines qui valent de 142 à 142 1/2 sur les comptoirs.

Le change étranger a été calme. Les offres, surtout celles du change commercial, étaient limitées et la plupart des acheteurs ne voulaient leur donner, il n'a été fait que peu de choses. On a vendu à des banques et à des banquiers: 2,000 livres, et traites conditionnelles, à 149 1/4, 1,000 livres No 1, à 150 1/2, 1,000 livres de banquiers à 152 5/8 et 1,000 de banque à 153.—Dans le change sur France, 50,000 et 50,000 francs, en commercial No 1, à 3,75, 75,000 ditto au même taux, 100,000 à 3,78 3/4, et 25,000 de banquiers à 3,68 3/4.—Le sterling peut être coté nominalement à 148 à 149 les traites-connaissements, 149 1/2 à 151 et 151 1/2 le No 1 à première classe et 152 1/2 à 153 le change de banques, le change sur France, à 3,77 1/2 à 3,75 le commercial No 1 et 3,80 à 3,67 1/2 le change de banque.

Le change américain n'a guère varié. Les banques ont encore tiré sur New York à 1/2 de prime, taux auquel la demande a été modérée. Le change commercial était peu abondant; les transactions comprennent: $20,000 de banque à 1/2 de prime, $5000, $15,000, $16,000, $20,000 et $10,000, sur New York, à vue, à 5/16, $30,000 et $10,000 à 1/4, $10,000 (check du gouvernement) au pair et $5000, à trente jours, à 3/4 d'escompte. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 1/4 à 5/16 de prime.

Il ne s'est pas vendu d'actions.

La banque des Mechanics and Traders a déclaré, aujourd'hui, un dividende de 6 pour cent (ou trois piastres par action), provenant du bénéfice des 6 derniers mois, et qui sera payé aux actionnaires à partir du 15 courant.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi soir, 6 juillet 1867.

Coton—Ce matin, à l'ouverture, le marché se ressentait encore du calme qui y a régné hier, et comme rien de ce qui pouvait activer les opérations n'a transpiré, le mouvement n'a cessé de languir pendant toute la journée. Les lots offerts étaient faibles et en général peu désirables, et, comme la plupart des détenteurs ont refusé de faire les concessions demandées par les acheteurs, ces derniers, en grand nombre ont quitté le marché. La stagnation croissante qui règne à New York et à Liverpool leur ayant fait croire que vers le commencement de la semaine prochaine il leur serait donné d'obtenir avec plus d'avantages. Dans ces circonstances les transactions n'ont pu atteindre qu'un montant de 1000 balles, huit courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix ont indiqué une irrégularité continue, et, à tout prendre, une plus grande faiblesse, finalement, le marché a clos trop incertain pour que nous permettre de donner nos cotes. La décroissance rapide du stock joint au fort déficit qui existe dans le chiffre des arrivages d'envois poussent les facteurs à maintenir la hausse de leurs prix.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles		109,082
Reçu aujourd'hui	136	
précédemment	752873—753009	
Balles additionnelles, composées de cotons avariés, égaré, de ramassis et d'échantillons	13323	766329
		868411
Expédié aujourd'hui	6644	
précédemment	812171	
		818815
Stock en mains		49596

Tabac—Le mouvement a été restreint aujourd'hui, bien que les prix antérieurs aient été maintenus dans toute leur plénitude. Les transactions de la journée se sont bornées à 52 boucauts dont 31 de lugs, à 3 à la livre et 21 de good refused à 4 1/2 c. Le marché a clos ferme aux cotes ci-après:

Léger—Inferior lugs, 4 à 4 1/4, good lugs 4 1/2 à 5, inférieur à common leaf, 6 à 7 1/2, medium leaf 8 à 10 1/2, fair leaf 11 à 12, fine leaf 13 1/2 à 15 1/2, choice selections 16 1/2 à 17 1/2 cts.

Lourd—Inferior and trashy lugs 4 1/2 à 5, good lugs 5 1/2 à 6 1/2, common leaf 7 à 8 1/2, medium leaf 9 à 11 1/2, fair 12 à 13 1/2, fine 14 1/2 à 18 — choice selections 18 1/2 à 21.

Sucre et Mélasse—Il ne nous est rien arrivé de la côte depuis hier. Le sucre de la Louisiane est en bonne demande, mais le stock en est faible et les transactions ont conséquemment porté un caractère de détail. Nous cotons 13 1/2 à le fair, 14 1/2 à le jaune clarifié, 14 1/2 à le prime à choix, 15 1/2 à 15 3/4 le jaune clarifié et 16 à 16 1/2 c le blanc. Le marché est dépourvu de mélasse de la Louisiane. Le stock de sucre de Cube est faible et la demande de l'article est bonne, mais à cause de la nouvelle d'une hausse dans les prix à Cuba et de la faiblesse des envois qui nous arrivent, les détenteurs refusent de vendre à moins d'une hausse considérable. Aujourd'hui il s'est vendu 140 cs. pes des Nos 12 à 13 à 12 1/2 à 12 c. et [illegible] à 13 à 13 1/2 la livre. [illegible] Nous pas rapporté [illegible] bons sucs de Cube, ont changé de mains à 14 1/2 à la livre.

Farine—La demande est considérable, mais le marché est faible, et les ventes d'aujourd'hui ne se sont bornées à 900 barils dont 50 et 40 superfine, à $10 75, 100 de simple extra, [illegible] $12 50 à $14 75 à $11 75 [illegible] à $13 50 [illegible] à $14 75 et $14 [illegible]

$5, 100 de superfine à $12 1/2, 280 et 200 de simple à $12 25 la livre. Il n'est fait des affaires de blanc à $1 20 la livre.

Avoine—L'avoine est rare et la demande en est bonne avec offre des prix antérieurs. 180 en ont vendu aujourd'hui, 2800 sacs, dont 1400 en magasin, à 68 c et 200, 800 sacs, en lots, à dépendant, à 85 c la livre.

Porc—Le marché est ferme, l'approvisionnement faible et la demande bonne. Ventes, aujourd'hui de 400 barils en lots de 30 à 160 barils à $23 75 le baril. Ventes en détail à $24 à $24 25 le baril.

Son—L'article est calme et il fléchit. Nous avons noté des ventes embrassant 760 sacs dont 150 de shorts à $1 40, 150 do à $1 50, 260 de prime à $2 10 et 200 de à $2 20 les cent livres.

Bacon—20 barriques de côtés désossés ont changé de mains, en lots, à 13 1/4 c la livre. Le stock d'épaules est faible et l'approvisionnement [illegible]

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 7 juillet 1867.

Arrivés bien—[illegible] boeufs du Texas, 41 veaux et veaux d'un an.

Vendu—181 boeufs de Texas, 142 veaux et veaux d'un an, 30 cochons et 2 vaches à lait.

A vendre—[illegible] boeufs du Texas, 1179 veaux et veaux d'un an, 367 cochons, 2319 moutons et 7 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv., net		— à —
do do 2me qualité	do	— à —
Boeufs de Texas, 1re qualité, par tête		45 — à 65 —
do do 2me qualité, par tête		30 — à 40 —
do do 3me qualité, par tête		20 — à 30 —
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.		7 à 8 1/2
do du pays do		6 à 7
Moutons 1ère qualité par tête		5 00 à 6 50
do 2me do		3 50 à 4 50
do 3me do		1 50 à 2 50
Vaches de Texas, avec veaux, par tête		— à 30 00
Vaches à lait, de choix, par tête		— à 100 00
do de 2e qualité, par tête		55 — à 60 00
Veaux, par tête		8 — à 15 00
Veaux d'un an, par tête		6 — à 15 00
Chèvres, par tête		1 50 à 4 50

MARIÉS par le Rév. Père Gonvenot, le 29 juin 1867, à St. Jean-Baptiste, Lucé, dans l'église de la paroisse, M. Adolphe C. Wiendahl à Melle Emélie, fille de M. Octave Segnel, tous de la même paroisse. Pas de cartes.

Décédé, le 6 juillet, à 3 heures de l'après-midi, VICTOR BERTRAND, âgé de 32 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence au coin des rues Patterson et Elmire, à Alger.

T.·. T.·. G.·. O.·. T.·. G.·. A.·. O.·. T.·. U.·.
Or.·. of New Orleans, July the 7th, 1867.
RESP.·. LOD.·. EMMANUEL NO. 7, under the authority of the Sup.·. Coun.·. of the 33d and last degree of the Anc.·. and Acc.·. Scotch Rite of Free-Masonry in and for the State of Louisiana, will proceed TO-MORROW, at 7 1/2 P. M., to the initiation of several candidates, in the Temple of Foyer Maçonnique No. 4.
All the fraternity are respectfully invited to attend.
By order of the W.·. M.·., L. E. Gardette.
H. DARET, K.·. H.·. Secretary.
3]7 1t

Societa Italiana di Mutua Beneficenza.
I soci sono richiesti d'intervenire all' Assemblea Generale trimestrale che avrà luogo, DOMENICA 7 luglio, alle ore 11 A. M., nel locale della Società, situato No 25 strada St. Luigi.
Per ordine del Presidente,
P. MARINONI, Segr.
7 luglio—1f

AVIS SPECIAL.
LES prix de passage pour les différentes villes de bains, par steamer, seront aussi bas que ceux des autres bateaux qui font le même service.
PETER MARCY.
7 juillet—7 Rue Carondelet, No 25.

Avis aux Contribuables.
TAXES D'ETAT.
Bureau du Board des Assesseurs d'Etat, Exchange Place, No 30.
L'ETAT de 1867, pour la ville de la Nouvelle-Orléans, est achevé et exposé pour être examiné. Il sera exposé pendant trente jours à partir de cette date. Toute personne qui se croirait lésée par son assessment peut obtenir des rectifications s'il y a lieu.
Le bureau est ouvert de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
M. M. FEENY, Président du Board des Assesseurs d'Etat, Nlle-Orléans, 7 juillet 1867.
7 juil—30 f

Vente au prix coutant.
Un des meilleurs et des plus grands stocks de marchandises sèches à la Nouvelle-Orléans.
M. REIMAN,
158......RUE DU CANAL......158
COIN BARONNE, en face de la confiserie Lopez.
Etoffes à robes, à 15 cts et au-dessus.
Batistes, à $1 et au dessus.
Toile d'Irlande, à 30 cts et au-dessus.
Articles assortis de toute espèce, rideaux dentelles, bonneterie de la meilleure qualité, étoffes blanches, 4/4 à 10/4 de large, pour dames, linons et imprimés. Lingerie de dames et messieurs, mouchoirs, lingerie de messieurs à très bon marché; moustiquaires, batistes imprimées, très fine, à 25 cts; étoffes noires et de deuil, étoffes à robes de voyage, articles de ménage; une robe de 10 yardes, de 5 yards à 15 cts; une couverture de $10 pour lits de $3 50 à $5 50 cts; coton blanc, cotons écrus et calicos aux prix de New-York; 500 châles dentelle lama, imperméables les tout récemment AU-DESSOUS DU PRIX COUTANT, gants de soie à 25 cts—Il faut que tout le stock soit vendu SANS ÉGARD AU PRIX COUTANT.
Mouchoirs brodés à $3 la paire; mouchoirs de dentelle à $4 la paire. Quiconque veut économiser de l'argent dans l'achat de marchandises sèches, doit venir examiner les marchandises ci-dessus et les prix avant de se pourvoir ailleurs.
M REIMAN,
7 juillet—1 Rue du Canal, No 158.

Grande réduction de prix des Habillements, de la lingerie, etc.
BATISSE TULANE,
Nlle-Orléans, 6 juillet 1867
NOUS avons réduit de beaucoup les prix de notre grand stock d'habillements—habillements en coutil de fil, habillements en drap, dresses toile fantaisie, coutil blanc et coutil écru. Egalement lingerie, chemises, caleçons et, belles mailles en fil, cravates et bas pour messieurs, malles Saratoga pour dames—Vente en gros et en détail.
GARTHWAITE, LEWIS & STUART,
rue du Camp, Nos 21 et 33
7 juil—1 et 371 Main street, à Memphis Ten.

Vin de Bordeaux.
En débarquement des navires MARIE et CADICHONNE.
100 barriques VIN rouge pour familles,
—Et du navire AMERICA—
125 barriques VIN rouge pour familles.
A vendre par QUEYROUZE & BOIS,
Aux Magasins coin Bienville et Vieille Levée.
7 juillet—1m

Vins, Eaux-de-Vie, Sardines.
EN débarquement des navires Marie et America, venant de Bordeaux—
[illegible] barriques Vin rouge ordinaire,
75 do do pour famille,
25 do Vin blanc Langoiran,
2 1/2 do Sauterne,
130 caisses (1/2 et 1/4 boîtes) sardines,
3 demi quarts Eau-de-Vie fine champagne
4 quarts Fine Castillon 1815,
Et à vendre par A. CARRIERE & CO.
7 juil—1m 15 rue Bienville.

Vins vieux Médoc.
EN débarquement du navire America, de Bordeaux—
25 barriques vin rouge Margaux, de qualité supérieure, et à vendre par
A. CARRIERE & Co.
7juillet—6f 15 rue Bienville.

Demande de meubles.
ON DONNERA DE BONS PRIX de meubles, pianos, tapis, &c., de seconde main. Les personnes qui auraient de leurs meubles ou désirent vendre en bloc, trouveront leur avantage à s'adresser au soussigné, qui vend et RÉPARE proprement des MEUBLES de seconde main à BAS PRIX.
Les ordres sont promptement exécutés.
F. M. TOURNE, rue de la Douane,
7juil—1m No 140, près Dauphine

Demande.
ON demande un HOMME parfaitement capable de SERVIR LE SODA. Il devra donner les meilleures recommandations. S'adresser à Wharton & Co., rue de la Commune, No. 88, bureau du fond, au premier, de 10 à 3 heures. 7 juillet—2 f

Buggy à vendre.
A vendre un Buggy à quatre roues, rue St. Pierre, 6e entre Royale et Bourbon.
7 juil.—1f

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pelican.
LES officiers et membres sont requis d'assister à l'assemblée régulière mensuelle, LUNDI, 8 juillet, à 8 heures et demie précises P. M., à leur salle, rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon.
Par ordre du président
ARTHUR L. PETITPAIN, Secrétaire.
6juil—2f

☞ Le navire français CADICHONNE, capitaine Demontan, venant de Bordeaux, est en déchargement en face la rue des Ursulines. Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.
C. CAVAROC & CO,
6juillet—3f No 5, Exchange Place.

☞ Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français CADICHONNE, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
C. CAVAROC & CO,
6 juillet—3f No 5, Exchange Place.

☞ Le barque Oldenburg AMERICA, capitaine Gerrels, est prête à commencer son déchargement en face de l'Hôtel de la Monnaie. Les consignataires sont priés de venir payer leurs comptes de fret et signer l'avarage bond au bureau du soussigné.
W. R. SUDHENDORFF,
6juil—3f Rue de la Commune, No 175.

P. MARES & Co,
EN LIQUIDATION.
Rue Royale, No 43.
ANNONCENT à leur clientèle et au public qu'ils viennent poste, sous peu, à reprendre leurs anciennes affaires.
P. MARES & Co.
Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1867. 6 juillet—3f

MAISON BLANCHE,
157, CANAL.
Salon de Billards.
LE [illegible] sous la direction de M. John Miller, qui [illegible] à ses clients et [illegible] patronage qu'elle lui sont accordé jusqu'à ce jour.
[illegible]

Vin rouge en barrique.
VIN rouge de la maison bien connue de P. LAVIDALIE FILS, de Bordeaux, continuellement en magasin et à vendre, à un prix modéré, au détail et au gros, par
WM. HYLER [illegible] & CO.
6 juil—1m

Vin rouge. Vin rouge.
EN débarquement de la barque Oldenburg [illegible]
[illegible]

[illegible] de Récompense.
[illegible]

Club des Jeunes gens du Septième Ward.
PARTI DE RECONSTRUCTION NATIONALE.
Avis Spécial.
UNE REUNION de ce club aura lieu demain soir, (Lundi) à sept heures et demie, à l'encoignure Esplanade et Prieur. Les jeunes gens du Ward qui ne sont pas inscrits sont respectueusement priés d'y assister.
FRANCIS A. MADER, Président.
A. F. LYND, Secrétaire. 7 juil—1f

La Société de Reconstruction Nationale du 5e Ward,
Se réunit tous les VENDREDIS SOIRS, à sept heures et demie, à l'Académie du colonel Ferrier, rue de l'Hôpital, No 194.
C. B GIRARDEY, Président.
ANAT. A. KEE, Secrétaire. 6 juin

Salle du Comité Exécutif du Parti National de Reconstruction.
DE L'ETAT DE LA LOUISIANE,
Au coin des rues Royale et Douane.
Les assemblées régulières de ce Comité ont lieu tous les MERCREDIS SOIR, à sept heures et demie.
GEO. A. FOSDICK, président.
T. L. MAXWELL, secrétaire. 24 mai

Exposition, Paris, France, 29 Juin 1867.
A MM. PECK BROS., Rue du Canal, No. 156, Nlle Orléans, Agents pour la vente des Machines à coudre de Wheeler & Wilson:
Nous vous annonçons avec plaisir que la MACHINE A COUDRE de WHEELER & WILSON a encore remporté le PREMIER PRIX.—Elle a remporté la seule médaille en or accordée aux machines à coudre. 30 juin

AVIS AUX CONTRIBUABLES.
Bureau de l'Auditeur.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1867.
LA Taxe d'Etat de un quart de un pour cent sur le montant brut des ventes et recettes de chaque personne poursuivant toute espèce d'affaires ou de profession, ou ayant une occupation dans la ville de la Nouvelle-Orléans, durant les trois mois d'avril, de mai et de juin 1867, est actuellement due et payable au bureau du Trésorier d'Etat, dans les DIX JOURS DE CETTE DATE. Les personnes qui négligeront de payer dans le terme prescrit, auront à payer un montant additionnel de vingt pour cent sur cette taxe.
H. PERALTA auditeur.
2 juillet—10f

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Pontchartrain.
Nlle-Orléans, 1er juillet 1867.
LES Directeurs ont déclaré aujourd'hui un dividende de cinq (5) pour cent qui provient du bénéfice des 6 derniers mois, et sera payé aux actionnaires ou à leurs ayant-cause, à partir du 6 courant.
N. B.—La Compagnie paiera la taxe de Revenu Intérieur.
3 juillet—6f Wm. J. CARTER, secrétaire.

Oranges.
A VENDRE, une récolte sur pied.
S'adresser à E. Roger & Co., 45 et 47 rue de la Vieille Levée. 3 juil—6f.

Avis spécial.
LE steamer CREOLE cesse, pour le moment, ses voyages du lundi.
4 juil—6f PETER MARCY Agent.

DEMANDE DE DOMESTIQUE.
ON demande une domestique de maison rue Royale No 66.
S'adresser au magasin de musique. 4 juil—3

Encre.
NOUS avons d'excellente encre à marquer les caisses et les marchandises.
Un seul gallon............ 75 cents.
En quantité, beaucoup au dessous de ce prix.
Envoyez-en chercher et essayez-en.
4 juil—3f KEARNEY, BLOIS & Co.

Dr De Roaldes.
CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE DOCTEUR DE ROALDES a transporté son domicile au No 135 de la rue Bourbon, entre Toulouse et St-Pierre.
Consultations de 4 à 5 heures. 4juil—1m

En débarquement du navire CADICHONNE de Bordeaux,
50 barriques VIN rouge (pour familles), 1865,
40 do do vieux, 1862, de la Tour,
Dumeril, importées autrefois par J. N. Carlen.

Sous les clefs de la Douane par navires BURROUGHS et BONS FILS,
100 barriques VIN rouge de la marque Latuet & Serein, également importées par J. A. Carlen.
A vendre par A. BOCOLA.
2 juillet 139, Vieille Levée, encoig. Toulouse.

L'Extrait composé concentré de Buchu, de Risley,
☞ A la vertu bien connue des FEUILLES BUCHU mariées à d'autres plantes qui en augmentent l'efficacité.
Il devient le remède des médecins et des malades pour la gravelle, l'hydropisie, le diabète, les douleurs et les faiblesses des reins et tous les maux qui proviennent des reins et des organes urinaires. Le BUCHU DE RISLEY ne contient rien qui soit de la nature de la noix vomique ou de la strichnine, on le garantit comme efficace et d'offrant aucun danger.
A vendre, en gros et en détail, par
JAMES SYME,
3juil—1m. Pharmacien en gros rue du Canal No 139

AVIS
LA Société qui existait en cette ville sous la raison commerciale de POLLINGUE & GAJAC, a été dissoute d'un consentement mutuel le 17 courant par devant M. Gagnet, notaire public. M. J. B. Pollingue reste seul chargé de la liquidation de ladite société.
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1867.
J. B. POLLINGUE,
A. GAJAC.
Le soussigné a transféré son Bureau chez Blanche à Giraud, No 65 Vieille Levée.
21 juin—1m J. B. POLLINGUE.

Egaré ou Perdu.
UN BILLET tiré par John Renaud, à son ordre et par lui endossé, payable au bureau du Dr. [illegible], au 25 août 1866, portant intérêt à raison de 8 pour cent de l'échéance, payable à un an de date. A la Banque des Citoyens de la Louisiane, dans cette ville, payable au VARIETY par E. Gamy notaire public de cette ville. Le public est prévenu de ne pas négocier ce billet, attendu que le paiement en a été arrêté.
LEON GODCHAUX.
Nlle-Orléans, 27 juin 1867. 27 juin—1m 1-4j

Charles E. Fortier,
Encanteur,
Rue Bienville, No. 33.
SE charge de la vente de propriétés foncières, meubles, groceries, etc.

Avis.
La barque française Guipuzcoana, capitaine Thibaudeau, en charge pour Bordeaux, prendra des passagers de chambre et d'entrepont. Pour les conditions, s'adresser à
AUG. COUTURIÉ & CO.
2 juillet—12f—PP 37 Vieille Levée.

A louer,
Rue Dumaine, entre Rochéblave et Dorgenois,
Une jolie MAISON de trois appartements et un grand cabinet, cuisine haute—le tout muni d'eau du lac. Pour les conditions, voir le soussigné, 135 rue du Canal, ou 175 rue Galvez.
2 juil—3f T. LIVEAUDAIS

ALPHONSE BARNETT,
NOTAIRE PUBLIC,
No 17, rue Royale, au premier, en face de la Bourse des Négociants.
30juin—6f.

NOYER. NOYER.
VENANT d'être reçu 30,000 pieds Noyer noir de construction, de 3/4, 1, 1 1/4, 1 1/2, 2 et 3 pouces.
A vendre par JOS. A. BROWN.
Chantier de bois de construction, au coin des rues Bienville et Levée.
30 juin 6f

Avis.
AVIS est donné que j'ai reçu de l'assesseur du revenu intérieur pour le District le reste de la liste annuelle, savoir: la liste de revenu pour l'année 1867. La dite taxe est maintenant due et doit m'être payé, à mon bureau, à la Douane, et à moins de paiement avant le 13 juillet, 1867, les peines que la loi impose aux délinquants seront rigoureusement mises en vigueur.
JAMES B. STEEDMAN,
25 juin—20f Percepteur.

Bois de choix pour comptoirs, etc.
DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds.
ALEX. McCONNELL
13 juin—1 an. rue Carondelet No 184.

Champagne! Sparkling Moselle!
CHAMPAGNE carte blanche de Bouché Fils & Co., Mareuil.
Sparkling Moselle de Burgeff & Co., Hochheim, deux marques célèbres en France et aux Etats-Unis.
A vendre par PAUL ADOUE & CO.,
4juin—6m Seuls agents. 30 rue Toulouse.

Le Dr. J. B. Delagrave,
ancien médecin interne des hôpitaux de Paris,
ancien chirurgien-major de la marine impériale française,
A transféré son domicile et son office au No 124, rue St-Philippe entre Bourgogne et Remparts.
Traitement de maladies chroniques et aiguës—Consultations de 10 heures à midi, et de 4 heures à 5 heures. 26juin—1m

AVIS.
LE DOCTEUR ORIARD a l'honneur d'informer sa clientèle qu'il va passer l'été à la campagne et qu'à partir du premier juillet il sera à la ville tous les samedis, pour ses consultations, qui auront lieu de midi à six heures, rue Esplanade, No 37. 26 juin—1m

AVIS AUX FABRICANTS DE CIGARES.
22 balles TABAC de la Havane, TRIPES et CAPES. (Vuelta Abajo)
Reçues par le dernier arrivage.—A vendre au gré des acheteurs.
— AUSSI —
20 boîtes THÉ noir et vert.
A vendre par LANOS & ROBIN,
26 juin—1m. No 5, rue St Louis.

Vacances des Ecoles Publiques.
LES PROFESSEURS et les élèves qui désirent employer leurs loisirs en quelques leçons durant les vacances [illegible] COLLEGE COMMERCIAL de DOLBEAR [illegible]

BOIS ET CHARBON.
[illegible] la corde, [illegible] à $11 la corde.
A vendre par F. LAMARQUE
Rue St Philippe No 112 encoignure Bourgogne.

A LOUER.
[illegible]
[illegible] 19 juin—1m

JARDIN Cèdre-Magnolia.
Au Pont du Bayou.
Dimanche, 7 Juillet.
Ballon Monstre.
Les Frères Buisley.
GRAND BAL.
Grande Illumination!
VENEZ TOUS!
Admission......25 cts.
7 juillet—1f

GRAND CONCERT
VOCAL ET INSTRUMENTAL
AU
THEATRE DE L'OPERA,
Sous les auspices de la Société Allemande,
au profit de
LA FAMILLE DE FEU JACQUES OLIVEIRA,
sous la direction de
M. G. COLLIGNON,
et l'aide de Mme Fleury-Urban, du professeur A. Fernando, de MM. J. Métayé, Aug. Davis, Gust. Smith, des artistes des divers orchestres et société de chant de cette ville, le
MERCREDI, 10 JUILLET 1867.
Prix du billet: $1. On peut en acheter à tous les magasins de musique.
On peut retenir des places au contrôle, lundi, mardi et mercredi prochain. 6 juillet—4t

The Oxford Music Hall,
(La seule Oxford de Musique,)
RUE ST-CHARLES, No 177.
Bishop, Downs & Wright............Propriétaires.
J. C. Wright............Trésorier.
Chas. Morton............Régisseur.
Prix d'entrée............25 cents.
Une compagnie complète et un programme attrayant tous les soirs. 29juin—

Vins, Eaux-de-Vie, &c.,
En débarquement et en magasin:
100 barriques VIN ordinaire,
50 do do pour familles,
100 caisses do ordinaire,
25 do SARDINES en 1/4 de boîtes,
25 do BÉNÉDICTINE,
100 do VIN Chateau Gueuers.
—AUSSI—
EAUX DE-VIE Pinet, Castillon & Co, Otard Dupuy & Co. et autres marques.
A vendre par OSCAR BERCIER & CO.,
4 juillet—6f No 50, rue des Magasins.

Porc, Saindoux, &c., &c.
200 barils PORC mess,
[illegible] demi-barils PORC de choix pour familles,
50 barillets SAINDOUX de choix,
[illegible] BEURRE de "Star,"
[illegible] AMIDON de Geo F. a,
100 barils WHISKY rectifié de l'Ouest.
— AUSSI —
JAMBONS au sucre de Rawson et autres
A vendre par OSCAR BERCIER & CO.,
4 juillet—6f No 50, rue des Magasins.

Vins rouge et blanc. Sardines à l'huile.
EN débarquement des navires Marie Cadichonne et America de Bordeaux—
64 barriques vin rouge St Macaire,
40 do do St Aubin,
40 do do Côtes de St Jean,
25 do do Palus de Cénac,
2 1/2 do vin blanc de Côtes de Mens,
25 caisses de 1000 boîtes sardines à l'huile,
A vendre par CESAIRE FASSY,
4 juillet—6f 28 rue St-Louis.

En débarquement
DU NAVIRE "MARIE" DE BORDEAUX
Et à vendre par les soussignés:
50 CAISSES 24/2 bouteilles Vin rouge Cantenac—Larronde frères.
50 caisses 24/2 bouteilles Vin rouge Haut Brion,
20 do do de Margaux,
20 quarts Cognac Rochelle—Balgnette.

BOUCHONS! BOUCHONS!
12 balles 15,000 bouchons courts fins pour pointes—Alf.
Debans.
15 do do do do moyens
[illegible] grosseur—Alf Debans.
20 do do do do fins pour bouteilles
[illegible] grosseur—Alf Debans.
4 do do 10,000 do pointes régulières très gros, do
20 do do 15,000 do do do do do
10 do do 15,000 do dame-jeannes par tas,
4 do do 15,000 do fine régulière moyenne
grosseur.
2 do do 4 sacs 1,000 do petites dame-jeannes
4 do do 4 sacs 1,000 do dame-jeannes en paniers,
2 do do 4 sacs 1,000 do do do
1 do do 6 sacs 1,000 do pour huile
VAN MAIGNAN & F. LABORDE,
20 juin—7f—PP 25 et 27 rue Bienville, entre Chartres et Levée.

Divers! Divers!
GENIÈVRE—10 pipes de Hollande, marque du Stremboot de Ryncheods.
MUSCADE—0 caisses première qualité.
INDIGO—10 caisses Madras

Vins.
100 caisses champagne Gustave Gibert, qts et pts;
50 caisses Léoville A fred Moreau;
20 caisses vin rouge St Loubes;
[illegible] barriques vins de familles, St Loubes.
15 barriques vin rouge ordinaire de Bordeaux.

Eaux-de-Vie.
5 huitièmes Louis Le Beron 1865.
10 do Laferrare 1864
25 quarts do 1865.
27 quarts do 1864.
27 quarts Castillon 1865.
27 quarts vin Growers Company. très ancienne années 1864 à 1836.
A vendre par W. H. VREDENBURGH & NEPHEW,
26juin—6f 59 rue St. Louis.

PAUL ADOUE & Co.
30 RUE TOULOUSE.
Vins.
230 barriques vin rouge St Macaire,
200 do do St-Loubès,
80 do vin blanc Entre-deux Mers,
100 caisses vin rouge St. Macaire,
[illegible] do Graves d'Ambarès,
25 do Chateau Beausite,
50 do Pomarede Margaux 1858,
20 barils Burgundy Port,
100 paniers Champagne Impérial qts.
25 caisses do Carte Blanche,
[illegible] do Bouche Fils & Co. qts.
25 do Carte Blanche,
[illegible] do Sparkling Moselle Burgeff & Co. qts.
[illegible]

Eaux-de-Vie.
[illegible] pipes Cognac Marie,
[illegible]
[illegible] do do Dubernet, qualité extra.

Divers.
50 fûts vermouth Noilly Prat & Co, garanti,
50 caisses de [illegible]
20 fûts de la [illegible] Pernod
100 barils vieux Bourbon Whisky.
12 caisses sucre pour 500 bouteilles ouvertes,
12 do do do fermant à clef,
A vendre en douane, ou droit payés, par
PAUL ADOUE & CO.
23 juin—1m 30 rue Toulouse.

Couturié & Bordelais,
30 RUE VIEILLE-LEVÉE,
Vins.
300 barriques vin rouge bon ordinaire,
100 do do supérieur,
50 do do pour familles,
5 1/2 do vin blanc Langoiran,
250 caisses vin rouge F. F.,
200 " " Léoville,
100 " " Latte,
50 " " vin blanc Martillac,
100 barils vin de Porto,
10 " " très vieux,
50 " " Madère,
25 " " Sherry,
500 paniers champagne diverses marques.

Eaux-de-Vie.
25 1/4 pipes vieux Cognac Happy Jr 1811,
25 1/4 " " Castillon 1815,
10 1/4 " " " "
50 1/4 " " Sam Richard 1815,
25 barils " Rousseau & Cie, 1874,
10 1/2 pipes 4me preuve Hennessy et Cie, 1852,
5 1/2 " 4me preuve Rochelle,
5 1/4 " 4me preuve Rochelle,
20 huitièmes 4me preuve Rivière & Cie.

Divers.
10 pipes genièvre de Hollande,
2 1/2 " " " "
50 barils vieux Bourbon Whisky,
200 caisses Absinthe C. Lecoultre,
100 " Kirsch
A vendre au douane ou en bien droits acquittés, par
COUTURIÉ & BORDELOIS,
8 juin—1mPP No 30 rue Vieille-Levée.

Le Dr. Kunemann
A transféré son bureau du No 135 de la rue St Louis au No 156 de la rue du Canal, près Baronne.
25juin—1m

Cessation d'Affaires.
LE soussigné ne désirant pas continuer les affaires après cet été vendra tout son stock à beaucoup au-dessous du prix coûtant. Les articles qui lui resteront au commencement de l'automne seront offerts à l'encan. Les personnes responsables qui désireraient traiter pour la possession du magasin avec un bail de trois ans, à partir du novembre prochain, pourront adresser leurs demandes dès à présent.
M. R. HAGGERTY.
27 juin—1m Rue du Canal, No 123.

FABRIQUE "MARIPOSA"
De Portes, Fenêtres, Jalousies et MOULURES.
67........RUE ST. JOSEPH........67.
Entre Tchoupitoulas et Nouvelle Levée.
Cet établissement fabrique à vingt pour cent meilleur marché qu'autrefois. 28 juin—1m

Eau de Seltz! Eau de Seltz!
LOUISIANA SELTZER WATER MANUFACTORY.
No 71, RUE POEYFARRE.
Les principaux ayant reçu de Paris, par le Diana, un [illegible] de syphons, donnent avis aux consommateurs d'eau de seltz, qu'ils sont en mesure de fournir amplement à la demande.
Sur commande, ils fourniront de l'Eau de Vichy en toute autre eau minérale.
Tout ordre laissé à la Poste, boîte No 1513, sera exécuté sans délai.
Eau de Seltz mise en bouteilles pour la campagne.
23juin—1m TREMOULET & LETORLEY.

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. GASABAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
[illegible] RUE DU CANAL.
[illegible]

Avis aux Grocers.
Café torréfié et moulu.
[illegible]
V. R. GARRAXIN.
[illegible] No. 25 Chartres, près Conti.